

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste: Agent d'entretien du domaine public - chef d'équipe

Cadre statutaire :

Catégorie C
Filière Technique
Cadre d'emploi des Adjointes Techniques

Missions :

- Assurer sur le terrain la coordination et l'animation de l'équipe voirie / propreté.
- Participer à l'ensemble des activités opérationnelles du service.

Positionnement hiérarchique :

Sous la responsabilité du responsable voirie / propreté.

Lieux d'exercice des fonctions :

CTM Bassilour / Territoire de Bidart.

Relations fonctionnelles :

- Coopération avec le Responsable de service voirie / propreté pour échanger des informations et recevoir des directives.
- Coopération permanente avec les agents du service voirie / propreté.
- Relation plus occasionnelle avec les autres agents et chefs de service technique pour l'organisation des festivités et en cas de catastrophe naturelle.
- Relations avec le Responsable du CTM et le Directeur des Services Techniques qui peuvent ponctuellement lui donner des directives.
- Relations avec l'assistance de direction du CTM et avec les élus pour échanger des informations en cas d'absence hiérarchique.
- Relation directe et quotidienne avec les agents du service voirie pour donner les directives et participer aux activités d'entretien de voirie.
- Coordination / coopération avec les autres responsables de services (Espaces verts et Bâtiments / Logistique).

- Relations avec les entreprises pour l'approvisionnement du matériel d'entretien / création de voirie.
- Relations avec les administrés pour répondre à leurs questions ou les orienter, et remontées d'informations quand ces derniers ont des réclamations ou des demandes à faire.

Activités et tâches :

Mission 1 : Assurer sur le terrain la coordination et l'animation de l'équipe voirie / propreté.

Coordonner au quotidien l'équipe de voirie :

- Organiser et animer l'équipe afin de mener à bien les projets et les activités récurrentes.
- Relayer les directives du Responsable et garantir leur suivi.
- Choisir les options techniques à mettre en œuvre pour chaque intervention.
- Prioriser les tâches à accomplir en fonction des impératifs.
- Participer à des réunions régulières (information, coordination, évolution des chantiers, imprévus, problèmes).
- Vérifier les plannings d'activité de l'équipe.
- Contrôler le respect des plannings, la qualité des interventions et la satisfaction des demandeurs.

Proposer une organisation de l'équipe :

- Définir des objectifs opérationnels en fonction des priorités retenues et des moyens alloués.
- Mettre en œuvre les actions en découlant.
- Participer à la démarche de Projet de service, proposer de nouvelles actions dans une démarche d'amélioration continue.
- Adapter les rôles des agents de l'équipe.
- Préconiser des méthodes et outils de travail en fonction de la veille réglementaire et des normes environnementales.

Mission 2 : Participer à l'ensemble des activités opérationnelles du service.

Participer aux travaux d'entretien courant et de nettoyage nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier communal :

- Placer les panneaux de signalisation afin d'assurer la sécurité des agents pour l'ensemble des travaux effectués sur le réseau routier.
- Réaliser le fauchage des bords de routes et des chemins en coupant avec la débroussailluse et/ou en broyant avec l'épaveuse (rassembler l'herbe

fauchée).

- Effectuer le curage des fossés (enlever la terre avec le tractopelle, charger la terre enlevée dans le camion et l'amener à la déchetterie) et réaliser l'entretien des talus proches du réseau routier.
- Nettoyer et déboucher les systèmes d'évacuation des eaux présents au bord des réseaux routiers.
- Effectuer le ramassage des déchets présents aux abords du réseau routier communal.
- Exécuter le désherbage des trottoirs goudronnés.
- Identifier les dépôts sauvages (déchets de chantiers) et les entretenir.
- Réaliser l'élagage des espaces verts en cas de gêne du réseau routier (couper et ramasser les branchages et les haies gênants le réseau routier).
- Enlever les feuilles et les déchets des canalisations pluviales.

Participer aux travaux d'entretien du revêtement de la chaussée des réseaux routiers :

- Enlever les débris et les éléments encombrants le réseau routier et les amener à la déchetterie.
- Effectuer un diagnostic des principales dégradations de la voirie et en informer son responsable.
- Reboucher les nids de poule s'ils sont de petite taille (moins de 20 cm de diamètre) sinon en informer l'entreprise compétente.
- Laver la chaussée avec un dispersant (pour chaussée mouillée) ou un absorbant (pour chaussée sèche).
- Effectuer le ramassage des feuilles encombrant les routes en passant la souffleuse et la balayeuse.

Participer à l'entretien et au nettoyage de la commune :

- Vider et changer les poubelles.
- Passer la souffleuse dans les gradins pour réunir les déchets sur le sol et les ramasser.
- Passer le désherbant.
- Nettoyer les systèmes d'évacuation des eaux (récupérer la terre battue et la mettre dans des seaux et la jeter dans les containers).

Participer à l'entretien courant, au suivi et au nettoyage de l'outillage de chantier :

- Graisser les articulations de l'épareuse et de la tractopelle conformément aux recommandations.
- Nettoyer le camion mis à disposition.
- Laver l'ensemble de l'outillage utilisé.

Activités spécifiques :

- Prendre temporairement le relais du Responsable lors de ses absences (congés).
- Remplacer occasionnellement le souffleur de l'équipe utilisant la balayeuse.
- Assurer la sécurisation et le traçage au sol occasionnel pour aider le peintre.
- Intervenir en cas d'accident ou de catastrophe naturelle (tempête, gelée).
- Assister les agents du service « espaces verts » pour les activités nécessitant l'utilisation du tractopelle (terrasser et enlever la terre, amener de la terre et des cailloux).

Activités autres :

Participer à l'organisation des festivités :

- Manutention : porter et installer les tables et les chaises, les enlever après l'événement.
- Assurer le nettoyage des locaux : balayage, nettoyage.

Compétences :

Savoir :

- Connaître les outils et techniques spécifiques à l'entretien de la voirie.
- Connaître les techniques manuelles ou mécanisées de balayage et lavage.
- Connaître les normes courantes de travaux sur la voie publique.
- Connaître les notions du code de la route.
- Connaître le fonctionnement des équipements.
- Connaître les techniques de signalétiques et de sécurité.

Savoir faire :

- Savoir nettoyer par balayage manuel ou mécanisé.
- Savoir enlever les déchets (dépôts sauvages, encombrants).
- Savoir ramasser les feuilles mortes.
- Savoir désherber manuellement ou chimiquement la voirie.
- Savoir repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics.
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur.

- Savoir prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif.
- Savoir utiliser les produits et matériels d'entretien et de nettoyage des voies et espaces publics.
- Savoir désinfecter et entretenir les matériels.
- Savoir respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux.
- Savoir signaler son intervention par une signalisation.
- Savoir ranger les objets déplacés après intervention.

Savoir être :

- Être patient.
- Être diplomate et respectueux.
- Être vigilant.
- Être consciencieux.
- Avoir l'esprit d'équipe.
- Être autonome dans l'organisation d'une équipe.

Conditions et contraintes d'exercice :

- Danger permanent de la circulation / travail en bord de route
- Travail physique : outils / matériels lourds à porter sur de longues distances, position debout prolongée,
- Exposition aux intempéries,
- Horaire spécifique en période estivale.
- Astreinte technique par roulement.

Responsabilité d'un budget : non

Formations et qualifications nécessaires :

- Poste accessible aux débutants mais une première expérience dans ce domaine est recommandée,
- Permis B et permis C (poids lourd) et permis tractopelle (CACES) souhaités,
- Formation signalétique et sécurité.

Durée moyenne pour maîtriser le poste : 1 an pour avoir une bonne connaissance de la commune.

Moyens mis à disposition : Fourgon, Camion poids lourd, tractopelle, épareuse, broyeur de branche, débroussailleuse, tronçonneuses, souffleuse, taille haie à perche, tronçonneuse à perche, pompe à désherbant

Evolution possible du poste : évolution vers le poste de chef de service